

Thème	Mesure	Je m'en gage	Je suis favorable	Je suis défavorable	Proposition alternative / nos commentaires
Connecter les quartiers de la ville et les communes voisines avec des itinéraires cyclables sécurisés et continus	Associer notre association aux projets de nouveaux aménagements afin de bénéficier d'un retour d'expertise des usagers et ce dès la phase de conception	x			Dans le cadre de nos dispositifs de participation citoyenne, comme les GAP ou les conseils citoyens mobilisés pour certains aménagements, nous proposons de faire appel à des associations ou experts qualifiés en support des habitants.
	Soutenir et accélérer le déploiement du schéma directeur cyclable de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines en augmentant les moyens consacrés à celui-ci		x		Ne pouvant pas nous engager sur une compétence qui n'est pas municipale, nous proposons de continuer à pousser l'agglomération sur la mobilisation des moyens nécessaires à la réalisation d'un Schéma directeur cyclable qualitatif, focalisant les actions à Guyancourt sur les interconnexions/traversés de carrefours
	Engager une réflexion sur le plan de circulation de la commune pour développer de nouveaux itinéraires cyclables continus sur les voiries communales		x		Dans la continuité des actions menées par le GAP Mobilités actives sur le présent mandat, nous proposons de continuer à mener des actions de concertation ciblées sur des quartiers afin d'améliorer / d'augmenter les itinéraires cyclables (notamment le maillage fin vers les équipements publics). Nous proposons également de travailler sur la marche et les itinéraires piétons, ainsi que sur la bonne cohabitation des différents usagers.
Une ville qui protège les piétons et les cyclistes :	Généraliser le 30 km/h en lien avec la hiérarchisation viaire réalisée par SQY	x			Des études sont en cours pour préparer la généralisation du 30km/h. Pour assurer l'adhésion de la population, nous proposons de soumettre cette question à une validation par les habitants (référendum citoyen) pour un déploiement dans la première partie de la nouvelle mandature si positif

apaiser la ville !	Mettre en œuvre l'obligation de neutraliser le stationnement automobile sur cinq mètres au minimum en amont des passages piétons d'ici au 31 décembre 2026, conformément à la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM)	x			Un travail a été fait sur toutes les zones de l'agglomération de SQY et une identification exhaustive a été faite pour des travaux à déployer rapidement. Des premiers aménagements sont en cours sur les endroits identifiés comme les plus dangereux, sur les voies communales. Nous travaillerons pour répertorier et neutraliser le stationnement automobile sur les zones concernées restantes.
	Développer des "rues aux écoles"	x			Des rues sont déjà « neutralisées » au moment des entrées / sorties de classe, nous poursuivrons le déploiement où cela est nécessaire.
Faciliter les déplacements à vélo	Développer l'offre de stationnement vélo en équipant tous les équipements publics et les gares	x			Il y a déjà plus de 700 stationnements vélo sur la ville et des déploiements de stationnements supplémentaires sont réalisées en continu, au fil de l'identification des besoins. La Ville continuera à mobiliser des subventions (comme le BPE IDF) pour réaliser les investissements nécessaires comme sur le mandat écoulé.
	Installer des panonceaux M12 sur les feux de circulation (permet aux cyclistes de passer au rouge sous certaines conditions)	x			Déjà en place sur certains feux, sera poursuivi selon les conditions de chaque implantation.
	Développer, aménager et rendre visibles les double-sens cyclables (sens-interdits sauf vélos)	x			Mis en place sur plusieurs nouvelles voies fin 2025 (au centre-ville), plusieurs autres voies ont été étudiées et sont planifiées pour déploiement (aménagements plus importants à prévoir pour rendre cela possible et sécurisé). La poursuite sera liée au déploiement de la Ville 30km/h
	Supprimer les barrières, potelets et obstacles sur les aménagements cyclables		x		Des barrières sont remplacées quand nécessaire pour fluidifier le passage (y compris adapter aux vélo-cargos comme sur la sente Krumnov récemment), et sera poursuivi en fonction des configurations particulières de chaque lieu

	Aménager les pôles gare pour les rendre accessibles à vélo	x			L'aménagement du futur pôle gare de la Ligne 18 sera raccordé au RER-V, avec une reprise demandée des aménagements à SQY pour améliorer le dispositif existant actuellement (comme vu avec la région).
Former et sensibiliser au vélo pour permettre à tous de choisir sa mobilité	Favoriser le développement d'une vélo-école pour les adultes		x		
	Avoir un référent mobilités actives dans chaque commune et former le personnel (service voirie, police municipale, urbanisme, ...) sur ces enjeux		x		
	Généraliser le Savoir Rouler à Vélo dans la commune, pour tous les élèves de primaire et aménager une aire d'apprentissage	x			Le programme Savoir Rouler à Vélo sera déployé en début de mandat
	Sensibiliser les entreprises et les commerces afin qu'ils mettent en place du stationnement vélo en conformité avec les obligations légales (Code de la construction et de l'Habitat, PLU, ...)		x		
	Communiquer auprès de la population afin de la sensibiliser aux dispositions du code de la route en particulier celles permettant d'assurer la sécurité des usagers vulnérables (pistes cyclables obligatoires ou non, distance de sécurité lors des dépassements, sas vélo, double-sens cyclable, zone de rencontre, voie verte, M12, etc.)	x			A chaque nouvel aménagement, nous accompagnons par une communication dans les médias de la Ville afin de rendre compréhensible les dispositifs (ex : explication sur le fonctionnement du Chaussidou mis en place route de Troux)
	Apaiser et sécuriser la rue Ambroise Croizat dans le village		x		Une étude sera faite de la rue Croizat pour sécuriser davantage les cyclistes comme les piétons.

Actions sur les points noirs à résorber	Aménager les ronds-points des Sangliers et des Saules afin d'assurer l'accès à la zone industrielle des Garennes depuis la gare de SQY et l'avenue des Garennes		x		Ce sujet sera poussé auprès de l'agglomération, et est déjà visible comme un point à traiter dans le Schéma Directeur Cyclable
	Aménager le carrefour de la Minière		x		Ce sujet a été abordé de nombreuses fois avec le département afin d'améliorer le dispositif, sans solution satisfaisante trouvée pour le moment. De nouveaux échanges auront lieu afin de poursuivre les réflexions sur les options possibles
	Rouvrir la piste le long de la D91 (fermée pour cause de travaux pour la ligne de métro 18) sans alternative sécurisée pour rejoindre Buc	x			La piste sera rouverte prochainement, en lien avec l'avancement des travaux
	Assurer que la future gare de la ligne 18 soit accessible à vélo en sécurité et avec suffisamment de stationnements vélos	x			Voir point plus haut
	Assurer que le quartier des Savoirs soit aménagé avec les recommandations en vigueur pour les mobilités actives	x			Le quartier des Savoirs sera développé pour être essentiellement un quartier apaisé, avec priorité aux mobilités actives.